

2022

Rôle et organisation de la Commission de Surveillance

SOMMAIRE

Présentation	3
Composition	4 - 5
Organisation	6 - 7
Nouvelles missions	8
Comités spécialisés - chiffres clés 2021	9
Secrétariat général	10

Présentation de la Commission de surveillance

La Caisse des Dépôts est une institution financière publique, créée par la loi du 28 avril 1816 et régie par le Code monétaire et financier.

Elle est dotée d'un statut et d'un mode de gouvernance uniques en France. Ce statut vise à assurer son autonomie, afin qu'elle puisse gérer des fonds privés nécessitant une protection particulière.

Cette indépendance juridique est renforcée par son autonomie financière. Son budget n'est donc pas rattaché à celui de l'État. Il est proposé par le directeur général, à la Commission de surveillance qui doit l'adopter. Cette indépendance lui confère le devoir d'être neutre, tout en étant attentive aux orientations des pouvoirs publics locaux et nationaux. Cela la conduit également à être transparente et à s'appliquer les meilleures normes en vigueur, en particulier en termes de déontologie, d'encadrement et de contrôle des risques.

La Caisse des Dépôts est placée « *de la manière la plus spéciale sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative* ». Cette garantie est exercée au quotidien par la Commission de surveillance.

La loi pour la croissance et la transformation des entreprises du 22 mai 2019 (*dite loi PACTE*) a renforcé les prérogatives de la Commission de surveillance, notamment en la dotant de larges pouvoirs délibératifs.

Missions de la Commission de surveillance

- Contrôler et encadrer les décisions majeures, les prises de participation, la gestion du Fonds d'épargne ;
- Délibérer sur les orientations stratégiques ;
- Adopter son budget annuel, ainsi que les éventuels budgets rectificatifs ;
- Délibérer sur les opérations d'investissements supérieures à 150 M€ ;
- Déterminer son modèle prudentiel et les évolutions de celui-ci ;
- Rendre compte de la situation morale et financière au Parlement.

Elle se réunit régulièrement en séance plénière, selon le programme annuel et le calendrier qu'elle adopte sur proposition de sa Présidente. Elle se réunit en formation resserrée au sein de comités spécialisés qui préparent les délibérations, avis et observations.



Composition au 1^{er} janvier 2022



SOPHIE
ERRANTE

Présidente de la
Commission de
surveillance

Députée de
Loire-Atlantique



GILLES
CARREZ

Député du
Val-de-Marne



DENIS
SOMMER

Député du Doubs



JÉRÔME
BASCHER

Sénateur de l'Oise



VIVIANE
ARTIGALAS

Sénatrice des
Hautes-Pyrénées



GABRIEL
CUMENGE

Représentant
d'Emmanuel
Moulin, directeur
général du Trésor



CATHERINE
BERGEAL

Personnalité qualifiée
de l'Assemblée
nationale



MICHELE
PAPPALARDO

Personnalité qualifiée
de l'Assemblée
nationale



JEAN
PISANI-FERRY

Personnalité qualifiée
de l'Assemblée
nationale



EVELYNE
RATTE

Personnalité qualifiée
du Sénat



JEAN-YVES
PERROT

Personnalité qualifiée
du Sénat



FRANCOISE
HOLDER

Personnalité
qualifiée de l'État



JEAN-MARC
JANAILLAC

Personnalité qualifiée
de l'État



CLAUDE
NAHON

Personnalité qualifiée
de l'État



BÉATRICE
DE KETELAERE

Représentante du
personnel



LUC
DESSENNE

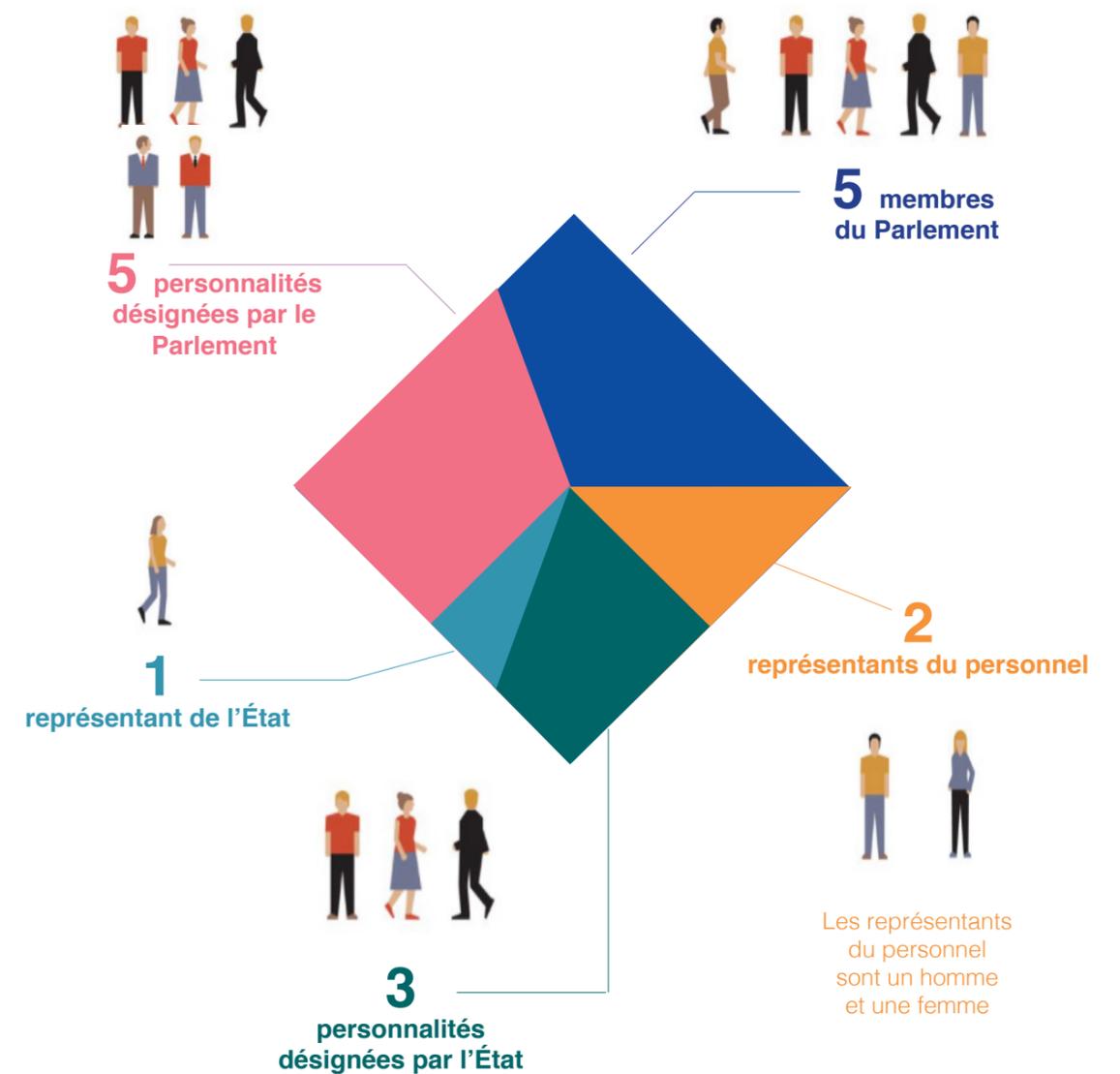
Représentant du
personnel

Composition de la Commission de surveillance

3 ans
C'est la durée du mandat
des Commissaires surveillants

16 membres
composent la Commission de surveillance

50%
de représentants de chaque sexe



LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

Suivi des éléments prudentiels en lien avec l'ACPR, relations avec les commissaires aux comptes, contacts réguliers avec les services de la Caisse des Dépôts



Parlement



Commission de surveillance

Secrétariat général de la CS

Mission de surveillance

CAR
Comité d'Audit et des Risques

CNR
Comité des Nominations et des Rémunérations

CFE
Comité du Fonds d'Épargne

COSTRAT
Comité Stratégique

CDI
Comité des Investissements

RSE et Ethique
Comité Responsabilité Sociale et Environnementale, et Ethique

Président : Gilles Carrez
Membres : désignés sur proposition du/de la Président.e de la CS
Conseiller CS : Jean-Luc Grzegorzcyk

Présidente : Sophie Errante
Membres : Représentant du Trésor, Président du CAR, Catherine Bergeal
Secrétaire générale: Béatrice Gau-Archambault
Conseiller CS : Stéphane Billac

Président : Jean-Yves Perrot
Membres : désignés sur proposition du/de la Président.e de la CS
Conseiller CS : Jean-Luc Grzegorzcyk

Présidente : Sophie Errante
Membres : désignés sur proposition du/de la Président.e de la CS
Conseiller CS : Antoine Clos

Présidente : Sophie Errante et 4 autres membres
Conseiller CS : Antoine Clos

Présidente : Claude Nahon
Membres : désignés sur proposition du/de la Président.e de la CS
Conseiller CS : Jean-Luc Grzegorzcyk

Groupe CDC



Missions

Des missions clarifiées et partagées entre la Commission de surveillance et la direction générale de la Caisse des Dépôts depuis l'adoption de la loi Pacte



Activité de la Commission de surveillance en 2021

CS

14 séances plénières de la Commission de surveillance

Délibérations - adoptions - avis 74 en 2021

Les comités spécialisés ont vocation à approfondir et à préparer le travail sur des sujets techniques en amont des séances plénières de la Commission de surveillance. Les principales interrogations et observations y sont exposées. Un membre de la Commission de surveillance est chargé de rapporter une synthèse des travaux qui fera l'objet d'un avis rendu collégalement.

CAR

10 Comités d'Audit et des Risques

Missions : examen des budgets, comptes sociaux et consolidés, appétit aux risques et modèle prudentiel, fonds propres, contrôle interne et audit, recommandations Cour des comptes, CRIS et versement à l'Etat.

CFE

4 Comités du Fonds d'épargne

Missions : examen des comptes du Fonds d'épargne, les conditions de sa collecte et coût, emplois, équilibre de gestion, prélèvement de l'Etat, risques, modèle prudentiel et contrôle interne.

Comité Commun

2 Comités communs : Comité Audit-Risques et Fonds d'épargne - Comité Stratégique et Fonds d'épargne

CDI

25 Comités des Investissements

Mission : approuver les opérations d'investissement de l'établissement public et du Groupe au-delà de 150 M€.

CNR

2 Comités des Nominations et des Rémunérations

Missions : échange sur les nominations au sein du Comex de l'établissement public et des présidents et directeurs généraux des filiales majoritaires ou influentes du Groupe ; examen de la politique de rémunération, conformité aux principes généraux, examen des dispositifs de rémunération des cadres dirigeants et preneurs de risques.

Costrat

12 Comités Stratégiques

Missions : assurer la cohérence du champ d'intervention de la filiale/ou direction de l'établissement public avec le cadre du mandat donné à la Caisse des dépôts: revue stratégique et financière.

Ad Hoc

Des comités *ad hoc* peuvent être créés en fonction de l'actualité. L'année 2019 a vu la création d'un Comité de suivi relatif à l'opération La Poste.

Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts
27 Quai Anatole France - 75007 Paris
commissiondesurveillance@caissedesdepots.fr
T 01 58 50 11 02

